

ELOGE DE LA CONCESSION

1. INFLEXIONS MACRO-SYNTAXIQUES

D'une théorie parvenue à la persistance, et c'est le cas de la théorie sémiotique greimassienne, on déclare volontiers qu'elle "se développe", mais de fait il semble bien plutôt qu'elle corrige, «*rectifie*» ainsi que l'assurait Bachelard, les insuffisances, les difficultés, les préventions diverses que ses décisions initiales, dans l'euphorie des commencements, occultaient. La théorie sémiotique greimassienne emprunte – et elle a raison de le faire – "à droite et à gauche", mais d'abord à Saussure et à Hjelmslev. Elle emprunte à Saussure deux postulats : (i) le postulat de la «*relativité*»¹ des unités qu'elle considère ; (ii) le postulat de l'immanence, que l'on peut recevoir comme la résultante du précédent et de la dissociation de la synchronie et de la diachronie. Elle emprunte à Hjelmslev la distinction entre le système et le procès et la subordination principielle de celui-ci à celui-là².

L'adoption de ces prémisses aboutit au parcours génératif³ donné comme modèle intégrant les catégories reconnues pertinentes. Dans la présentation graphique adoptée, deux axes structurants sont posés : (i) un axe "vertical" menant de la "profondeur" "logico-sémantique" à la "surface" discursive ; (ii) un axe "horizontal" départageant un volet sémantique et un volet syntaxique. Le recoupement de ces deux volets ne s'effectue pas sans difficultés : la syntaxe profonde est, selon les termes mêmes de *Sémiotique 1*, plutôt une syntaxe

¹ F. de Saussure : «(...) seules ces différences existent et (...) par là même tout objet sur lequel porte la science du langage est précipité dans une **sphère de relativité**, sortant tout à fait gravement de ce qu'on entend d'ordinaire par "relativité" des faits.» in *Écrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 2002, p. 66 (c'est nous qui soulignons).

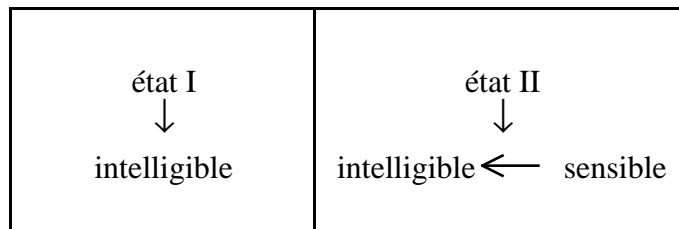
² Selon Hjelmslev : «(...) l'existence d'un système est une condition nécessaire à l'existence d'un processus. Le processus n'existe qu'en vertu du système sous-jacent qui le gouverne et en précise la formation possible. (...),» in *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1971, p. 56.

³ Cf. A.J. Greimas & J. Courtés, *Sémiotique 1*, Paris, Hachette, 1979, pp. 157-160.

formelle, tandis que la syntaxe de la narrativité de surface est une syntaxe à la fois actantielle et conceptuelle⁴. Toutefois, au fil du temps, ces positions se sont affaiblies.

1.1 Ajustement du sensible et de l'intelligible

En premier lieu, le primat de l'immanence n'a pas été suspendu, mais, si l'expression est permise, modéré et aménagé. Le sensible, le corps sentant, les passions, l'affectivité, le «*phénomène d'expression*» dans la terminologie de Cassirer, ont fait valoir leurs droits ; à coté des valeurs-formes du plan de l'expression, les valeurs-fins de la narrativité et du schéma narratif, afférentes au plan du contenu, attendaient leur tour et leur traitement. Cette sourdine se faisait déjà entendre ici et là dans la théorie greimassienne : du point de vue syntaxique, le carré sémiotique ne fonctionnait qu'en raison de ses investissements phoriques ; la syntaxe propre au carré sémiotique, bien loin d'être indifférente aux contenus qu'on lui confiait, traitait de manière préférentielle le couple [vie vs mort] pour l'idiolecte, le couple [nature vs culture] pour le sociolecte. Dans ces conditions, il n'est pas illégitime de considérer que la sémiotique a procédé à une catalyse d'envergure en mettant fin à l'hypostase, illusoire mais bien commode, de l'intelligible :



La relation entre l'intelligible et le sensible n'est pas d'opposition, mais de collusion, puisque l'analyse a d'abord à dégager des relations de dépendance : «*Une dépendance qui remplit les conditions d'une analyse sera appelée **fonction**.*»⁵ C'est dans ces conditions que le concept de tensivité a été introduit comme intersection ? ligne de jonction ? rabatement de l'intensité, le sensible, sur l'extensité, l'intelligible, avec attribution de la réaction structurante à l'intensité.

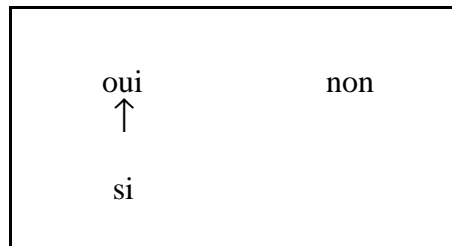
⁴ *Ibid.*, p. 378.

⁵ L. Hjelmslev, *Prolégomènes à une théorie du langage*, op. cit., p. 49.

Dans l'*Essai sur l'origine des langues*, Rousseau demandait à une préhistoire qu'il imaginait de cautionner l'ascendant du sensible sur l'intelligible, sans doute parce que, selon l'épistémé de son époque, l'antériorité et l'ancienneté que celle-ci dispensait étaient – à la lettre – l'*auctoritas*, c'est-à-dire l'autorité même.

1.2 Réhabilitation de la temporalité

En second lieu, le divorce de la synchronie et de la diachronie préconisé par Saussure dans le *CLG* et qui est certainement, à parité avec l'élection de la différence comme «*constance concentrique*» (Hjelmslev), la signature même de Saussure, est mise en doute par le *CLG* lui-même : «(...) *si tous les faits de synchronie associative et syntagmatique ont leur histoire, comment maintenir la distinction absolue entre la diachronie et la synchronie ? Cela devient très difficile dès que l'on sort de la phonétique pure.*»⁶ Greimas lui-même, après avoir soutenu que les structures élémentaires étaient «*achroniques*», en quelque sorte platoniciennes, admet que «*[e]n linguistique, les choses se passent autrement : le discours y garde les traces d'opérations syntaxiques antérieurement effectuées :*



Le terme “si” est, bien sûr, l'équivalent de “oui”, mais il comporte en même temps, sous forme de présupposition implicite, une opération de négation antérieure.»⁷ Le libellé de cet aveu est indicatif puisque, si la première affirmation se borne à constater, la seconde énonce une nécessité non négociable reconnue entre autres par Pascal : «*La mémoire est nécessaire pour toutes les opérations de la raison.*»⁸

⁶ F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1962, p. 194.

⁷ A.J. Greimas & J. Courtés, *Sémiotique 1, op. cit.*, p. 31.

⁸ B. Pascal, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard/la Pléiade, 1954, p. 1115.

L'extranéité de la temporalité à l'égard du sens nous semble une position intenable, et précisément n'est-ce pas à la syntaxe qu'il revient de faire "communiquer" la synchronie et la diachronie ? nous accueillons le "résumé" de P. Ricœur dans la conclusion de *Temps et récit* : «tenir le récit pour le gardien du temps»⁹, mais – révérence gardée – en l'inversant et en l'étendant : *le temps est le gardien du sens*, moyennant une précision d'importance, à savoir la reconnaissance des paradigmes spécifiques de la temporalité vécue, et non simplement conçue. Convient-il avec P. Ricœur de parier sur l'«inscrutabilité» du temps, c'est-à-dire de recevoir le temps comme une grandeur toute certaine et pourtant non analysable ? Personnellement nous ne le pensons pas. L'un des paradigmes insistants du temps oppose autant qu'il compose, sous l'autorité du *tempo*, la brièveté et la longévité, l'évanescence et la persistance, l'apparaître et sa sauvegarde, c'est-à-dire le recours ininterrompu à l'indispensable fonction "Save" de l'ordinateur. Il est significatif que Greimas et Ricœur, en divergence à bien des égards l'un avec l'autre, fassent néanmoins tous deux appel au même verbe-clef : **garder**. Le temps, à l'instar des grandeurs sémiotiques identifiées, devient partie prenante d'un **réseau** tenant compte des deux espèces de relations concevables : (i) des relations transitives précisant le rapport du temps à l'espace, au *tempo*, à la tonicité ; (ii) des relations réflexives opposant le temps à lui-même. De sorte que la question préjudicielle s'énonce maintenant : la temporalité est-elle ou non hors réseau ? Hors réseau, le temps n'est que senti : en réseau il peut être approché et "employé".

À ce titre, il est significatif que Saussure lui-même, "contre" plusieurs passages du *CLG*, avance, sans cependant la développer, une distinction heuristique : «*Ce n'est peut-être qu'en linguistique qu'il existe une distinction sans laquelle les faits ne seront compris à aucun degré, (...). Telle est en linguistique la distinction de l'état et de l'événement ; car on peut se demander si cette distinction, une fois bien reconnue et comprise, permet encore l'unité de la linguistique, (...).*»¹⁰ H. Parret a montré qu'il est bien difficile de saisir l'issue des recherches

⁹ P. Ricœur, *Temps et récit*, tome 3, Paris, Les Éditions du Seuil, 1985, p. 349.

¹⁰ F. de Saussure, *Ecrits de linguistique générale*, op. cit., p. 233.

continuelles de Saussure dans les manuscrits et que le mouvement constant de sa pensée inquiète consiste non pas à résoudre, mais à reprendre et élargir une interrogation déjà déroutante par une interrogation plus déroutante encore. L'attitude de Hjelmslev sur ce point est bien plus traitable et plus accommodante : *«Il n'est pas nécessaire de considérer le langage comme compliqué ; on peut le considérer comme simple. (...)»*¹¹ Nous recevons donc la distinction entre l'état et l'événement comme "simple", sans rechercher au nom du scrupule, son point de rupture. L'état et l'événement ne sont pas seulement les effigies respectives de la longévité et de la brièveté, ce ne sont pas d'abord des concepts, mais des **déformables** pour le discours, c'est-à-dire des grandeurs à propos desquelles il est en mesure d'intervenir : la brièveté est ce qu'elle est, mais elle est aussi, surtout ? extensible, de même que la longévité est contractable. Il n'est donc pas étonnant que ce balancement entre l'événement et l'état soit au principe de l'alternance entre l'art de la Renaissance et l'art baroque selon l'analyse de Wölfflin : *«C'est l'apparition de la réalité qui est maintenant captée, c'est-à-dire tout autre chose que ce à quoi donne forme l'art linéaire [de la Renaissance], dont la vision est toujours conditionnée par le sens plastique. (...) L'un est l'art de ce qui est, l'autre l'art de ce qui paraît.»*¹²

1.3 La syntaxe temporelle

Les oppositions paradigmatiques relatives à la temporalité inspirent la syntaxe puisque les opérations syntaxiques élémentaires consistent, selon le cas, à allonger le bref ou abrégier le long. Nous l'illustrerons brièvement. Dans le journal *Le Monde*, D. de Villepin, ministre des Affaires Étrangères, écrivait à propos de l'échec relatif au projet de Constitution européenne à Bruxelles : *«Laissons par conséquent le temps et le dialogue reprendre leur cours naturel pour parvenir à un accord sérieux et, surtout, ambitieux. L'Europe, aujourd'hui, a besoin d'audace et de hauteur de vue ; elle ne peut plus fonctionner sur la base de textes au rabais, issus de compromis laborieux, incompréhensibles pour les citoyens et condamnés, dès*

¹¹ L. Hjelmslev, Entretien sur la théorie du langage, in *Nouveaux essais*, Paris, P.U.F., 1985, p. 73.

¹² H. Wölfflin, *Principes fondamentaux de l'histoire de l'art*, Brionne, G. Monfort, 1989, p.24.

leur adoption, à une durée de vie limitée.»¹³ Après coup, l'énonciateur considère que l'échec est imputable à un survenir, c'est-à-dire à une accélération qu'il déplore, et il propose de substituer à ce survenir fâcheux un parvenir gratifiant supposant que le temps revienne à son «*cours naturel*», c'est-à-dire une poïétique de la lenteur garante ici des progrès souhaités. Il s'agit de se disjoindre de la «*brusquerie*»¹⁴ de l'événement et de se conjoindre au pas-à-pas, à l'allant de l'état, bref de procéder par «*degrés*»¹⁵ reconstituant progressivement cette durée que la détonation de l'événement a virtualisée.

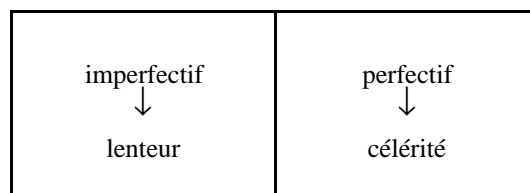
Selon Cassirer, cette distinction est grammaticalisée par certaines langues : «*Beaucoup de ces langues [indo-européennes] ont forgé, pour distinguer l'action momentanée de l'action qui dure, un moyen phonétique propre, puisque les formes servant à exprimer l'action momentanée sont construites à partir de la racine verbale accompagnée d'une voyelle radicale simple, tandis que les formes exprimant une action qui dure sont constituées de la racine verbale accompagnée d'une voyelle radicale complexe. (...) D'une manière générale, on distingue d'ordinaire dans la grammaire des langues indo-européennes, depuis G. Curtius, l'action "ponctuelle" de l'action "discursive".*»¹⁶

¹³ Journal *Le Monde* en date du 20 décembre 2003.

¹⁴ Selon Focillon : «*Qu'est-ce que l'événement ? Nous venons de le dire : une brusquerie efficace.*», in *Vie des formes*, Paris, P.U.F., 1996, p. 99.

¹⁵ Saussure lui-même dans les manuscrits se corrige : «*Différence terme incommode, parce que cela admet des degrés*» (Fragment 19), cité par H. Parret, *Réflexions saussuriennes sur le temps et le moi. Les manuscrits de la Houghton Library à Harvard*, in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 1995-96, p. 46.

¹⁶ E. Cassirer, *La philosophie des formes symboliques*, tome 1, Paris, Les Éditions de Minuit, 1985, pp. 183-184. En toute rigueur, cette belle analyse de Cassirer, laquelle résume les acquis de la linguistique du 19^{ème} siècle, conduit à penser que le *tempo* régit — aussi ! — l'aspect :



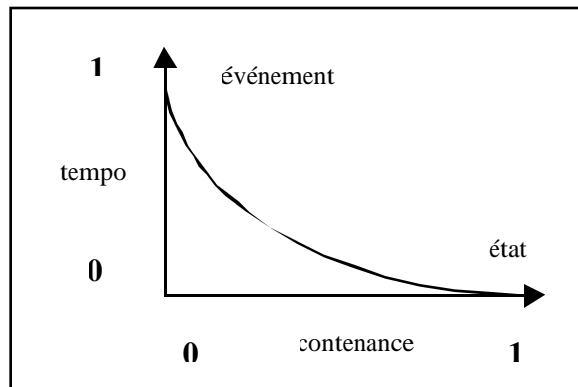
Ce partage est en concordance avec la tension exemplaire entre l'imparfait et le passé simple telle qu'elle s'exerce dans le roman français depuis le 19^{ème} siècle. Si maintenant nous rabattons l'une sur l'autre l'hypothèse de Saussure qui a fait l'objet de la note 10 et l'analyse de Cassirer, nous entrevoyons une réciprocité de la

Ignorant la dette du discours à la langue qui le précède, la spéculation philosophique a choisi d'approfondir ce qu'elle croit devoir appeler les apories du temps ; cependant, pour le sujet aux prises avec les contingences et les contraintes de l'existence ordinaire, le temps ne vaut que par ses usages et ses emplois, en un mot par les latitudes pratiques qu'il offre ou non en chaque circonstance au sujet ; nous avons proposé ailleurs de distinguer trois espèces de temps distincts par leur contenu et par leur complaisance inégale à notre égard :

temps directif	→	saisie vs visée
temps démarcatif	→	antériorité vs postériorité
temps phorique	→	brièveté vs longévit�

Le style temporel  lu par le ministre des Affaires  trang res se laisse d crire sans trop de difficult s : (i) il se propose de revenir de la saisie   la vis e prospective ; en effet, il semble raisonnable de penser que l' chec a surpris les dirigeants r unis, sinon il faudrait admettre que ces derniers souhaitent seulement faire para tre au grand jour l'ampleur des

morphologie et de la syntaxe, le *tempo* d terminant la morphologie concordant avec la valence de *tempo* actuelle :



désaccords reconnus ; (ii) cet échec devient pour le temps démarcatif un pivot temporel commode : avant Bruxelles vs après Bruxelles ; (iii) pour le temps phorique, le texte cité laisse entendre qu'un changement de *tempo*, ici une décélération, est souhaitable et que, selon une formule fameuse, il est urgent de “donner du temps au temps”, c'est-à-dire de l'allonger, puisque cette possibilité précieuse fait partie de nos trop rares prérogatives sémantiques. Ainsi, le traitement analytique, raisonné de la temporalité évite au[x] sujet[s] l'aveu du non-sens : le “temps” de la Constitution européenne n'est pas encore venu ; rien n'est donc perdu.

En troisième lieu, de même que Saussure a fini par modérer la coupure entre la synchronie et la diachronie en “désenclavant” la diachronie, de même Hjelmslev propose d'aménager entre la syntaxe et la morphologie une réciprocité qu'il juge éclairante : *«Le syntagmatique et le paradigmatique se conditionnent constamment. (...) on est forcé d'introduire des considérations manifestement “syntaxiques” en “morphologie” — en y introduisant par exemple les catégories de la préposition et de la conjonction dont la seule raison d'être est dans le syntagmatique — et de caser dans la “syntaxe” des faits pleinement “morphologiques” — en réservant forcément à la “syntaxe” la définition de presque toutes les formes que l'on prétend avoir reconnues en “morphologie”.*»¹⁷ Il est clair que le deuxième point, à savoir le retour en grâce de la diachronie, et la réciprocité de la morphologie et de la syntaxe vont dans le même sens et retrouvent une problématique récurrente : la relation à poser entre la qualité et la quantité. Cette dialectique concerne la définition des unités et leur traitement par la micro-syntaxe.

2. INFLEXIONS MICRO-SYNTAXIQUES

Le structuralisme des années soixante a privilégié **une** possibilité structurale au détriment des autres possibilités : l'opposition [s₁ vs s₂], et son assiette : la stabilité de l'intervalle

¹⁷ L. Hjelmslev, La notion de rection, in *Essais linguistiques*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1971, p. 153.

$[s_1 \Leftrightarrow s_2]$, de sorte que si $[s_1]$ et $[s_2]$ sont commutables l'un avec l'autre, la valeur de l'intervalle qui les rapproche l'un de l'autre, elle, ne l'est pas. Notre hypothèse directrice, à savoir la dépendance de l'extensité à l'égard de l'intensité, conduit à la réhabilitation du concept de **mesure** : «*Mais il faut aussi reconnaître que la saisie d'une "chose" ou d'un événement empirique recèle aussi un acte d'estimation.*»¹⁸ Sous ce point de vue, la distinction promue par Saussure entre l'événement et l'état peut être requalifiée en identifiant – du point de vue discursif – l'événement à la précipitation d'une **démesure**.

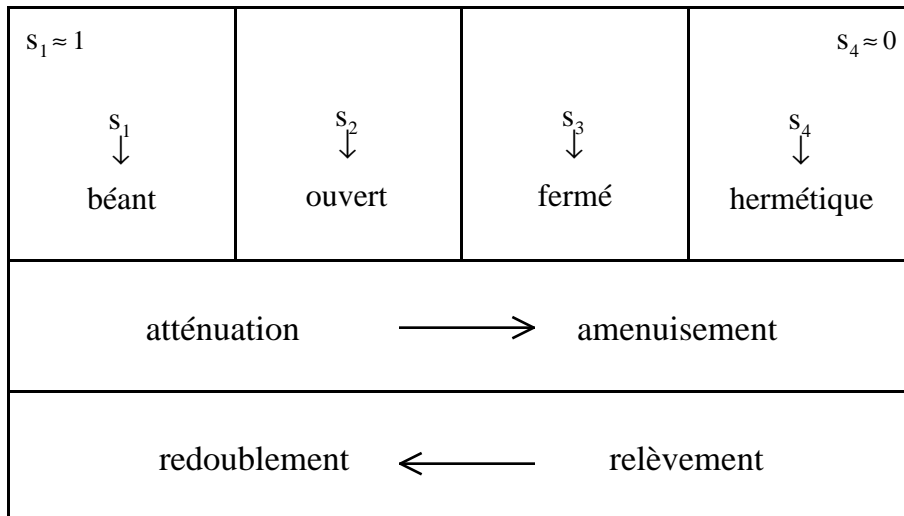
2.1 La syntaxe intensive

L'analyse valencielle esquissée dans notre *Précis de grammaire intensive*¹⁹ se donne trois hypothèses "raisonnables" : (i) les grandeurs sont des moments singuliers d'un continuum orienté «*analysable*» ; ce continuum est progressif ou dégressif : dans le premier cas, pour $[s_1 \approx 1]$ et $[s_4 \approx 0]$, son aspectualisation enchaîne un relèvement : $[s_4 \rightarrow s_3]$, puis un redoublement : $[s_2 \rightarrow s_1]$; dans le second, une atténuation : $[s_1 \rightarrow s_2]$, puis un amenuisement : $[s_3 \rightarrow s_4]$; (ii) la "bonne" structure", celle qui a "du jeu" et par là-même autorise pour le[s] sujet[s] un jeu, n'est pas binaire, mais quaternaire : à partir de la suite naïve : $[s_1 - s_2 - s_3 - s_4]$, nous posons que deux intervalles prennent le pas sur les autres : l'intervalle **étendu** $[s_1 \Leftrightarrow s_4]$ et l'intervalle **restreint** $[s_2 \Leftrightarrow s_3]$; ainsi que nous l'avons indiqué, il y a bien échange incessant entre la qualification des quantités et la quantification des qualités ; (iii) la définition d'une unité comprend dès lors deux volets : singulière, elle s'oppose à son vis-à-vis eu égard à l'intervalle duquel elle dépend, mais ces deux unités, du fait même de cette commune appartenance, s'opposent ensemble aux deux autres unités qui dépendent de l'autre intervalle.

¹⁸ E. Cassirer, *La philosophie des formes symboliques*, tome 2, Paris, Les Éditions de Minuit, 1986, p. 51. Selon Leibniz : «*La musique est une arithmétique secrète de l'âme qui ne sait pas qu'elle est train de compter (nescientia se numerare).*» (cité par G. Steiner, in *Présences réelles*, Paris, Gallimard, 1991, p. 258.)

¹⁹ Cl. Zilberberg, *Précis de grammaire intensive*, Tangence, n° 70, automne 2002, pp. 111-143.

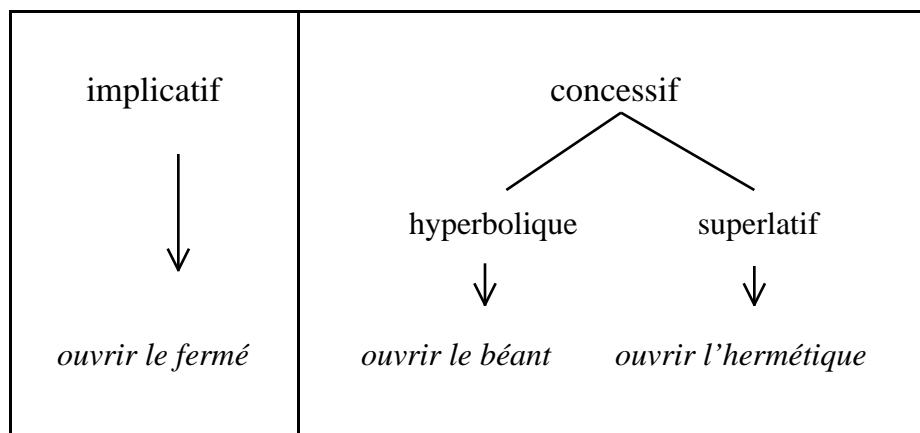
Les grandeurs étant désormais parties prenantes d'un réseau, l'identité d'une grandeur devient la somme virtuelle, mobile des relations possibles. Les exemples, on le sait, secourent le raisonnement. L'espace directif a pour opposition de base : [ouvert vs fermé]²⁰, mais ce couple n'est qu'une partie d'un **réseau** qui ajoute à chaque terme du couple de base un corrélat modal : le /fermé/ est ce que l'on peut ouvrir, l'/hermétique/ ce qu'il est impossible d'ouvrir dans les mêmes conditions ; l'/ouvert/ est ce que l'on peut fermer, le /béant/, ce que l'on ne saurait fermer sans une dépense supérieure. En adoptant comme terme *ab quo* l'/ouvert/, on atteint après mise en œuvre de l'atténuation, puis de l'amenuisement, l'/hermétique/ ; inversement, en adoptant comme terme *ab quo* l'/hermétique/, on atteint par relèvement d'abord, redoublement ensuite, le /béant/, soit la déclinaison suivante :



Maintenant, si nous adoptons [$s_1 \rightarrow s_4$] au titre de direction prévalente et que nous pointions, par exemple, [s_2], cette grandeur est pour [s_1] diminutive, pour [s_3] supérative, pour [s_4] suprême. Mais dans la mesure où il convient de «[réserver] forcément à la “syntaxe” la définition de presque toutes les formes que l'on prétend avoir reconnues en “morphologie», les “moyens” /ouvert/ et /fermé/ doivent être envisagés comme des opérateurs, c'est-à-dire des

²⁰ Cassirer a montré dans *La philosophie des formes symboliques* que la dualité constitutive de l'espace mythique : [sacré vs profane] était homologue à l'opposition : [fermé vs ouvert].

infinitifs, pour les trois autres grandeurs : en conservant [s₂] comme pivot, nous alignons dans l'ordre : [s₂ → s₁] = *ouvrir le béant* ; [s₂ → s₃] = *ouvrir le fermé* ; [s₂ → s₄] = *ouvrir l'hermétique*. Ce partage est d'abord celui de la tonicité dans la mesure où le syntagme *ouvrir le fermé* est, rapporté aux deux autres, atone, atone et **implicatif** à partir d'une catalyse tout élémentaire : que faire en présence d'un /fermé/ sinon – tôt ou tard – l'ouvrir ? les deux syntagmes toniques, *ouvrir le béant* et *ouvrir l'hermétique* s'inscrivent par relativité comme concessifs, mais à des titres distincts : *ouvrir le béant* comme aboutissant récuratif du redoublement et sous ce rapport nous le dirons **hyperbolique** ; pour ce qui concerne le syntagme *ouvrir l'hermétique*, nous le disons **concessif** en nous fondant sur la catalyse suivante : **bien que ce fermé soit hermétique, je l'ouvre !** Authentifiée, la concession, dans les termes où nous l'abordons, établit la performance comme **exploit**. Soit le système suivant qui a le mérite, insigne à nos yeux, d'établir — ou de retrouver ? — une continuité avantageuse entre la langue préoccupée par la phrase et la rhétorique soucieuse du discours :



Nous ferons valoir encore deux arguments : (i) les syntagmes concessif-hyperbolique et concessif-superlatif sont, en raison de leur position au sein du système et de l'ardeur de leurs valences intensives, “guettés” par le syncrétisme ; (ii) la concession discursive mesure les dynamiques respectives du programme et du contre-programme selon deux possibilités symétriques et inverses l'une de l'autre : la concession est bénéfique lorsque le programme

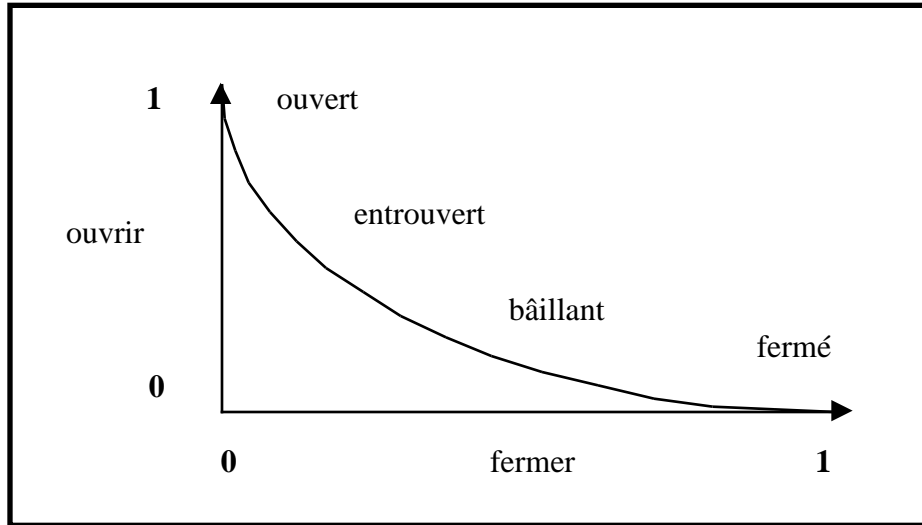
posé comme désirable prévaut sur le contre-programme qui lui résiste ; la concession est désastreuse lorsque le contre-programme fâcheux l'emporte au détriment du programme mis en œuvre par le sujet.

Dans les *Prolégomènes*, Hjelmslev se méfie de la catalyse d'une catalyse, mais l'intelligibilité de l'exemple scolaire que nous avançons semble bien justiciable d'une double catalyse : (i) de la qualité vers la quantité « estimée » si nous reprenons le terme de Cassirer ; (ii) de cette quantité subjective vers la dépense et l'effort à fournir, c'est-à-dire le corps, mais un corps en quelque façon paradigmatique, lequel, aux mises en demeure du non-moi, à tort ou à raison répond : *je peux* ou *je ne peux pas* ! soit le double déplacement : [qualité → quantité → corporéité]. L'énonciation est double : prédicative et incarnée, à un détail près, à savoir que les prothèses prodigieuses dont l'homme d'aujourd'hui dispose ont ajouté au corps restreint de l'homme d'autrefois un corps quasiment infini, sans toutefois retirer au corps restreint le privilège de dire en fin de compte, en bout de chaîne, ce qu'il en est "exactement".

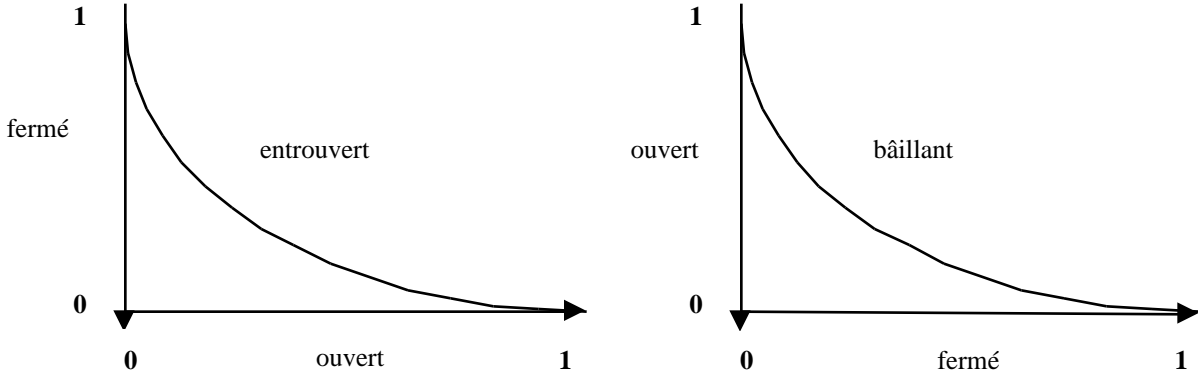
L'intervalle "courant" $[s_2 \Leftrightarrow s_3]$ peut être amplifié et projeté en $[s_1 \Leftrightarrow s_4]$, mais il peut également faire l'objet d'une atténuation, puis d'un amenuisement aboutissant à l'indiscernabilité. "Entre" le /fermé/ et l'/ouvert/, le dictionnaire propose encore le /bâillant/ et l'/entrouvert/ ; la consultation des dictionnaires de référence procure les données suivantes :

le Robert	le Littré
<p>entrouvrir : 1. Ouvrir en disjoignant, en écartant ; 2. Ouvrir à demi, très peu. V. Entrebâiller.</p> <p>bâiller : 2. Etre entrouvert mal fermé ou ajusté. <i>Son col bâille.</i></p>	<p>entrouvrir : 1. Ouvrir par disjonction. 2. Ouvrir à demi.</p> <p>bâiller : S'entrouvrir, être mal joint.</p>

Il est tentant de former l'hypothèse que l'intervalle $[s_2 \Leftrightarrow s_3]$: [ouvert vs fermé] d'englobé se change en englobant de l'intervalle inédit : [entrouvert vs bâillant], ce qui donnerait graphiquement :



Toutefois ce diagramme, tout à fait plausible, ne tient pas compte de la surdétermination syntaxique des grandeurs morphologiques identifiées, surdétermination délicate que les dictionnaires n'ont garde de négliger. Ce qui nous conduit à penser que, en dépit de leur proximité sémantique manifeste, l'/entrouvert/ et le /bâillant/ n'appartiennent pas au même espace : (i) l'/entrouvert/ a pour horizon une visée de l'/ouvert/ et une décadence du /fermé/ ; à propos de l'/entrouvert/, l'analyste hésitera sur le point de savoir si l'atténuation du /fermé/ est seulement inchoative : “très peu ouvert”, ou imperfective : “à demi ouvert” ; (ii) dans le cas du /bâillant/, les deux dictionnaires font état d'une précision normative : pour le Littré : “être mal joint” ; pour le Robert : “mal fermé ou ajusté” ; la visée est maintenant celle du /fermé/ et s'inscrit dans un procès qui n'atteint pas son terme. Pour mettre en évidence cette différence, nous portons à chaque fois en “abscisse” la visée :

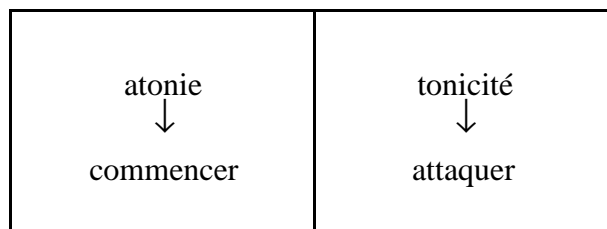


Notre propos n'est pas une sémiotique de la nuance. Celle-ci intervient dans le dispositif au titre de plan de l'expression, au titre de manifestante. Notre préoccupation vise à surprendre l'ambiguïté et l'instabilité mêmes de la nuance, ou encore selon les termes de Saussure, à la saisir comme «*événement*», comme conflit et non comme «*état*». Nous emprunterons à Claudel une analyse brillante établissant que le vécu de la nuance est bien interrogatif ; à propos du tableau *L'indifférent* de Watteau, Claudel dans *L'œil écoute* écrit : «*Non, non, ce n'est pas qu'il soit indifférent, ce messager de nacre, cet avant-courrier de l'Aurore, disons plutôt qu'il balance entre l'essor et la marche, et ce n'est pas que déjà il danse, mais l'un de ses bras étendu et l'autre avec ampleur déployant l'aile lyrique, il suspend un équilibre dont le poids, plus qu'à demi conjuré, ne forme que le moindre élément. Il est en position de départ et d'entrée, il écoute, il attend le moment juste, il le cherche dans nos yeux, de la pointe frémissante de ses doigts, à l'extrémité de ce bras étendu il compte, et l'autre bras volatil avec l'ample cape se prépare à seconder le jarret. Moitié faon et moitié oiseau, moitié sensibilité et moitié discours, moitié aplomb et moitié déjà la détente ! sylphe, prestige, et la plume vertigineuse qui se prépare au paragraphe ! L'archet a déjà commencé cette longue tenue sur la corde, et toute la raison d'être du personnage est dans l'élan mesuré qu'il se prépare à prendre, effacé, anéanti dans son propre tourbillon. Ainsi le poète ambigu, inventeur de sa propre prosodie, dont on ne sait s'il vole ou s'il marche, son pied, ou cette*

*aile quand il le veut déployée, à aucun élément étranger, que ce soit la terre, ou l'air, ou le feu, ou cette eau pour y nager que l'on appelle éther !»*²¹

Le binarisme tranché opérant selon le “de deux choses l’une” est ici inopérant. Si nous nous demandons d’où vient exactement le «*retentissement*» de cette page, il nous semble qu’elle le doit, selon une mesure qui reste à déterminer, à son positionnement temporel : il se situe au point de recoupement de la temporalité énoncive du procès et de la temporalité énonciative de l’observateur ; ce dernier est invité à arbitrer à tout instant entre le *déjà* et le *pas encore*, à modérer la précipitation du *déjà* par la mise en place du *pas encore*, ou bien à hâter le *pas encore* en recourant au *presto* du *déjà* ; ainsi que le laissait entendre Hjelmslev, si l’opposition a un fond, celui-ci est plus syntaxique que morphologique, ou encore : l’habillage morphologique sert d’enveloppe et d’écran à l’activité syntaxique.

Plus précisément : cette analyse de Claudel, dont le statut est métasémiotique, porte sur ce que nous aimerions appeler le paradigme tensif de l’actualisation, paradigme que la paire [déjà vs pas encore] résume sans doute²², mais qu’il nous faut, de ce fait même, développer. Ce que guette l’observateur, c’est ce que l’on appelle en musique : l’attaque, c’est-à-dire la surdétermination “cinétique” et tonique de l’inchoativité :



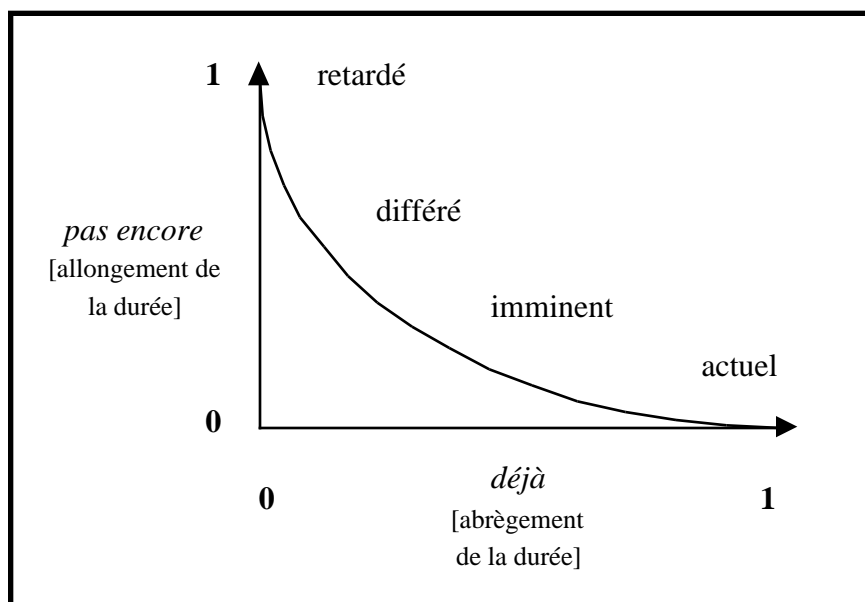
²¹ P. Claudel, *Œuvres en prose*, Paris, Gallimard/La Pléiade, 1973, p. 241. Dans la dernière phrase, Claudel pose que cette analyse est généralisable et ne vaut pas seulement pour la danse, c’est-à-dire une sémiosis non verbale complexe associant l’espace, le rythme, la musique, le corps, l’espace, mais également pour la poésie, c’est-à-dire une sémiosis verbale.

²² La tension éclairante : [déjà vs pas encore] est empruntée à un fragment des *Cahiers* :
«*Notion des retards.*
Ce qui est (déjà) n’est pas (encore) – voici la Surprise.
Ce qui n’est pas (encore) est (déjà) – voilà l’attente. »
(in *Cahiers*, tome 1, Paris, Gallimard/La Pléiade, 1973, p. 1290.)

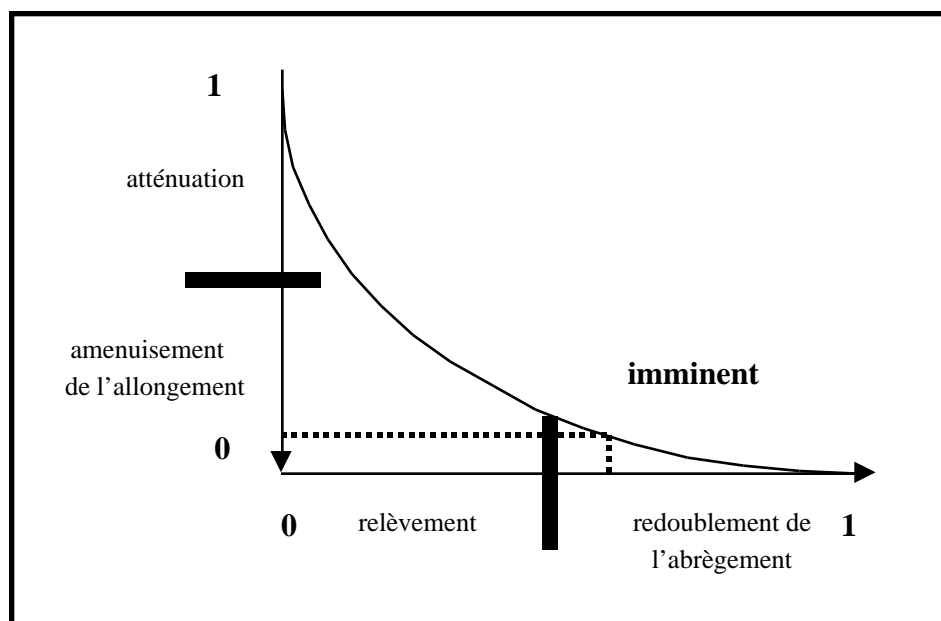
L'assertion du *pas encore* pose qu'une quantité de temps $[\Delta]$ sépare pour l'observateur l'actualisation du procès de sa réalisation ; cette quantité $[\Delta]$ est, à partir des expériences antérieures pour ainsi dire capitalisées, évaluée comme longue ou brève, mais ces appréciations elles-mêmes peuvent, par réflexivité et récursivité, s'opposer à elles-mêmes ; dans le cas de la brièveté, l'actualisation la plus brève est confiée à l'/imminent/ : "qui va se produire dans très peu de temps." (le Micro-Robert) ; la contraction de cette durée produit l'/actuel/ : "qui existe, qui se passe au moment où l'on parle.", ou encore selon le patois médiatique : le /direct/ ; dans le cas de la longévit , c'est la grandeur /tard/ : "apr s un temps consid r  comme long" qui est prise en compte et retenue comme pertinente ; la valence inf rieure est le /diff r /, la valence sup rieure : le /retard / ou le /renvoy  sine die/ ; en raison de la pression de l' tiquette et du protocole, chaque sociolecte dispose sur ce point d'une  chelle minutieuse et coercitive des retards qui lui est propre ; soit le r seau suivant :

<i>op�ration</i> →	rel�vement ↓	redoublement ↓
<i>temporalit�</i> ↓		
<i>long�vit�</i> → $[\Delta_1 < \Delta_2]$	diff�r� $[\Delta_1]$	retard� $[\Delta_2]$
<i>bri�vet�</i> →	imminent $[\Delta > 0]$	actuel $[\Delta = 0]$

Soit sous forme de diagramme exhibant la progressivit  interne des grandeurs tensives :



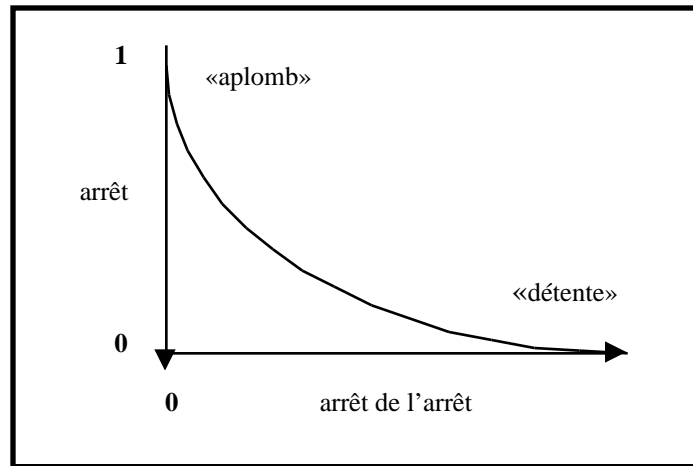
La dépendance des définitions disponibles dans les dictionnaires courants est loin d'être flagrante. À titre d'exemple, pour l'/imminent/, le Micro-Robert propose : "qui va se produire dans très peu de temps", définition qui joue à la fois sur l'actualisation, l'identification d'une direction et la résorption d'une grandeur. Mais pour rendre à ces traits leur caractéristique systémique, il convient de rétablir pour chaque axe les zones aspectuelles qu'il contrôle :



Ce qui est à définir, mais la formule est probablement généralisable, c'est la **complexité** de l'/imminent/. En première approximation, l'/imminent/ compose, d'une part l'amenuisement du "pas encore" : "dans très peu de temps", d'autre part le redoublement de l'abrègement pour la séquence : "ce qui va se produire", abrègement entraînant le sujet jusqu'au point critique où le "déjà", que le Micro-Robert définit comme "dès maintenant", cède – si l'on ose dire – la place au "maintenant". Les lexèmes, mais peut-être surtout les adverbes en raison de leur "transparence", règlent l'amplitude différentielle des opérations tensives qui s'effectuent.

Le terme complexe du type : «*moitié aplomb et moitié déjà la détente !*» définit une alternance entre deux régimes phoriques que la clairvoyance personnelle de Claudel désigne comme «*prosodiques*» ; chacun de ces régimes ne bénéficie que d'une prévalence momentanée : s'il est dominant, l'«*aplomb*» inhibe la «*détente*» aussi longtemps que le point de rupture n'est pas atteint, tandis que le progrès de la «*détente*» amenuise secrètement l'«*aplomb*». Saussure est certes l'"homme" de la différence, mais il est également celui de la **complexité** : «*La langue est pour ainsi dire une algèbre qui n'aurait que des termes complexes.*»²³ De notre point de vue, cette complexité est celle de l'espace tensif, laquelle se transmet hiérarchiquement aux grandeurs que cet espace accueille ; l'espace tensif étant d'abord phorique, les grandeurs "sont" des vecteurs orientés et mesurés, des motions et, par analogie, plutôt des participes présents signifiant une valence d'«*événement*» que des participes passés signifiant une valence d'«*état*». Soit :

²³ F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, op. cit., p. 194.



2.2 Réciprocité du système et du procès

La minutie du texte de Claudel permet de pénétrer l'une des voies d'assomption du sens en discours, à savoir la procédure explicitée permettant de passer du **système**, au titre de lieu des espacements, au **procès** au titre de lieu des face-à-face. Nous reprendrons, parce qu'il est commode, le cas de la temporalité phorique, puisqu'il "parle" à tout un chacun. Le terme *ab quo* est l'alternance paradigmatique : [long vs bref], dont «*le siège*» selon Saussure «*est dans le cerveau*» ; dans la mesure où, selon Hjelmslev, «*C'est par cette fonction entre le paradigmatique et le syntagmatique que s'explique leur conditionnement réciproque.*»²⁴, nous sommes en mesure de transformer l'alternance paradigmatique du type : [long vs bref], en coexistence syntagmatique du type : [long ↔ bref], en demandant au signe [↔] de représenter simplement la résolution de la virtualité propre aux oppositions paradigmatiques ; la coexistence syntagmatique et l'inégalité valencielle des termes-mesures, qui nécessairement prend corps, apparaissent maintenant comme les conditions de possibilité de l'activité syntaxique que nous désignons comme une **effectuation syntaxique** : en effet, en raison de cette contiguïté, le travail de la différence peut intervenir en faisant valoir, selon la *doxa* actuelle, la

²⁴ L. Hjelmslev, La notion de rection, in *Essais linguistiques, op. cit.*, p. 159.

supériorité du /bref/ sur le /long/ ; selon une *doxa* de plus en plus passéiste, la supériorité du /long/ sur le /bref/ ; dans le premier cas, l'opération discursive mise en œuvre sera l'**allongement** ; dans le second, l'**abrègement**. La coexistence syntagmatique est bien le moyen terme entre l'alternance paradigmatique et l'effectuation syntaxique, entre la morphologie et la syntaxe ; dans le tableau suivant, le signe [↔] représente la contiguïté syntagmatique, la lettre **r** entre crochets la réaction efficiente au principe d'une direction sémantique identifiable ; les caractères gras vont au terme régissant, les caractères maigres au terme régi :

morphologie [système]		→	syntaxe [procès]	
alternance paradigmatique	coexistence syntagmatique		effectuation syntaxique	
long vs bref	long ↔ bref		bref [r] long → allongement long [r] bref → abrègement	

Cette problématique est présente, avec des variations terminologiques notables et des préoccupations distinctes, dans la plupart des théories tournées vers le discours. Le souci récurrent de Hjelmslev d'abolir la division antique entre la morphologie et la syntaxe²⁵ est déjà explicite chez Saussure : «*Mais cette distinction (entre morphologie et syntaxe) est illusoire : (...). Linguistiquement, la morphologie n'a pas d'objet réel et autonome ; elle ne peut constituer une discipline distincte de la syntaxe.*»²⁶ Pour sa part, Jakobson reprend la

²⁵ «(...) il sera facile (...) de dépasser une fois pour toutes la subdivision actuelle de la grammaire en phonétique, morphologie, syntaxe, lexicographie et sémantique, subdivision boiteuse à bien des égards, et dont les domaines se chevauchent en partie.» in *Prolégomènes à une théorie du langage, op. cit.*, p. 78.

²⁶ F. de Saussure, *Cours de linguistique générale, op. cit.*, p. 186.

distinction saussurienne entre «*rappports in absentia*» relatifs au code et «*rappports in praesentia*» relatifs au message ; toutefois un certain déséquilibre subsiste au désavantage, si l'on ose dire, des seconds : les «*rappports in absentia*» sont dirigés par un principe dit d'«*équivalence*», tandis que les «*rappports in praesentia*» se contentent de la simple contiguïté. Réconciliant la linguistique saussurienne et la rhétorique "restreinte" (Genette), Jakobson procède à une condensation à l'égard de la linguistique et à une induction pour la rhétorique : «*Le développement d'un discours peut se faire le long de deux lignes sémantiques différentes : un thème (topic) en amène un autre soit par similarité soit par contiguïté. Le mieux serait sans doute de parler de procès métaphorique dans le premier cas et de procès métonymique dans le second, puisqu'ils trouvent leur expression la plus condensée, l'un dans la métaphore, l'autre dans la métonymie.*»²⁷ Si, dans ce passage, Jakobson donne à ce principe la plus grande extension, dans d'autres il réserve cette caractéristique au métalangage et surtout, comme l'on sait, au langage poétique²⁸. Toutefois l'hésitation disparaît quand on considère l'usage analytique que Lévi-Strauss, tantôt seul, tantôt en collaboration avec Jakobson, a fait de cette dualité créatrice, ne reculant pas devant la postulation d'un déterminisme rhétorique : «*vérifiant ainsi cette loi de la pensée mythique que la transformation d'une métaphore s'achève dans une métonymie*»²⁹

L'hypothèse de Jakobson a fait figure de découverte et de nouveauté, mais à tort. Dans sa *Théorie générale de la magie*, qui date de 1902, M. Mauss, contemporain de Saussure, identifiait déjà la triade catégorielle qui allait devenir la charte du structuralisme : «*Il est possible de démêler, à travers le fouillis des expressions variables, trois lois dominantes. On peut les appeler toutes lois de sympathie si l'on comprend, sous le mot de sympathie,*

²⁷ R. Jakobson, *Essais de linguistique générale*, Paris, Les Editions de minuit, 1963, p. 61.

²⁸ *Ibid.*, p. 220.

²⁹ Cl. Lévi-Strauss, *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962, p. 141.

*l'antipathie. Ce sont les lois de contiguïté, de similarité, de contraste : les choses en contact sont ou restent unies, le semblable produit le semblable, le contraire agit sur le contraire.»*³⁰

La sémiotique greimassienne admet également la réciprocité de la syntaxe et de la sémantique, mais à partir d'autres prémisses. Le carré sémiotique procure une dualité de points de vue : définitionnel et processuel, qui permet à la syntaxe et à la sémantique fondamentales de communiquer l'une avec l'autre. Il n'est pas illégitime de considérer que la syntaxe est convertie, en l'acception hjelmslevienne du terme, dans la sémantique, si bien que la syntagmatisation des grandeurs, loin d'être un artefact, semble plutôt la résolution d'un syncrétisme avantageux : «(...) le terme de "contradiction" désigne en même temps une relation entre deux termes, et la négation d'un terme qui provoque l'apparition de l'autre.»³¹ Cette "synonymie" est parfois attestée par le lexique : ainsi, en français, le nom "ouverture" couvre – aspectuellement parlant – toute «l'étendue de la zone sémantique» (Hjelmslev) puisqu'il peut désigner selon le Micro-Robert : 1. "l'action d'ouvrir ; l'état de ce qui est ouvert." 2. l'"espace libre, vide par lequel s'établit la communication ou le contact entre l'extérieur et l'intérieur." Et l'on pourrait multiplier les exemples.

La réciprocité de la morphologie et de la syntaxe a été contestée, notamment par V. Brøndal. Selon ce dernier, une solution de continuité non négociable existe entre la mor-

³⁰ M. Mauss, Théorie générale de la magie, in *Sociologie et anthropologie*, Paris, P.U.F., 1960, p. 57. Le passage du système au procès ne se pose pour ainsi dire pas pour Mauss, puisque les trois catégories qu'il met en avant sont éminemment transitives : la distinction n'est que la condition d'un *faire* pratique identifiable. Dans le second volume de *La philosophie des formes symboliques* consacré à la «pensée mythique», Cassirer met surtout l'accent sur la «sympathie», dans laquelle il préfère voir une «loi particulière de **conrescence** ou de **coïncidence**», qui tient au fait «qu'il n'y a au fond pour la relation dans la vision mythique qu'une seule dimension, qu'un seul plan d'être.» (in E. Cassirer, *La philosophie des formes symboliques*, tome 2, op. cit., p. 89) ; la figure de rhétorique prévalente semble dans cette perspective être la **synecdoque**, mais une synecdoque plénière, fonctionnant dans les deux sens : «(...) on postule que les propriétés en question sont de nature à se localiser : on localise par exemple la chance d'un homme dans une paille de son toit de chaume.» (*Théorie générale de la magie*, op. cit., p. 60). Si l'on admet le fond **concessif** de l'analyse de Mauss : la *sympathie* subsume l'*antipathie*, si la catalyse suivante est fondée : [les choses sont ou restent unies → bien qu'elles aient été éloignées, les choses restent unies], si enfin la *similarité* rencontre tôt ou tard la *contrariété*, alors la pensée magique a pour dynamique intensive la concession et pour dynamique extensive l'orientation de la synecdoque.

phologie, qui traite de la “forme intérieure” du mot, et la syntaxe qui a pour objet la phrase : les mêmes fonctions peuvent être assurées par des mots différents : «*La nature ou le caractère fixe d'un mot donné n'entraîne pas de fonction syntaxique unique et nécessaire.*»³² Cette séparation est certes attachée à une sorte de “division du travail”, mais le trait le plus net est certainement la présence d'un différentiel, excédentaire eu égard à la syntaxe, déficitaire eu égard à la morphologie : «*Le discours, en ce sens, est une totalité rythmique, un ordre dans le temps (donc irréversible) où chaque élément (phonique, ou sémantique) prend sa place et joue le rôle qui dépend de cette place. Par cette valeur de position, les mots quittent les limbes du dictionnaire pour se vivifier, acquérir un sens précis et, en même temps, un caractère réel et personnel. La langue posée **in abstracto** devient alors, par le mécanisme psycho-physiologique, chose vivante et vécue.*»³³ Les caractéristiques *sui generis* de la syntaxe sont les suivantes : **(i)** la syntaxe présente une dimension **prosodique** que la morphologie ne saurait fournir : le discours est une «*totalité rythmique*» ; **(ii)** la syntaxe est **localisante** en ce sens que l'unité reçoit une «*place*», selon Saussure une «*valeur*»³⁴, qui la singularise ; **(iii)** elle est **subjectivante**, et même à l'écoute des connotations : vivifiante. On trouve chez Greimas un écho de ces préoccupations à propos de la problématique dite des modes d'existence³⁵.

³¹ A.J. Greimas & J. Courtés, *Sémiotique I, op. cit.*, p. 380. Sur ce point, l'approche de Hjelmslev évite le logicisme : «*La **relation** ou fonction syntagmatique et la **corrélation** ou fonction paradigmatique sont en fonction l'une de l'autre.*» (in *Essais linguistiques, op. cit.*, p. 159)

³² V. Brøndal, L'autonomie de la syntaxe, in *Essais de linguistique générale*, Copenhague, E. Munksgaard, 1943.p. 9.

³³ *Ibid.*, p. 55.

³⁴ «*Placé dans un syntagme, un terme n'acquiert sa valeur que parce qu'il est opposé à ce qui précède ou ce qui suit, ou à tous les deux.*» in *CLG*, pp. 170-171.

³⁵ «*À l'opposé de l'existence actuelle, propre à l'axe syntagmatique, l'**existence virtuelle** caractérise l'axe paradigmatique : il s'agit d'une existence “in absentia”.*», in *Sémiotique I, op. cit.*, pp. 420-421. La problématique des modes d'existence précisant le devenir “normal” de la relation du sujet à l'objet s'applique parfaitement à la relation du sujet parlant à la langue selon Brøndal.

La position de Benveniste rejoint, mais par des voies différentes, celle de Brøndal. À partir de la double caractéristique des unités linguistiques³⁶, Benveniste distingue l'ensemble des unités distributionnelles et intégrables, le système contraignant de la langue, et l'ensemble des unités distributionnelles et non intégrables³⁷, la phrase et par induction le discours : «*la phrase est l'unité du discours*» ; Benveniste l'explique ainsi : la phrase ne comporte qu'une seule possibilité : la prédication, susceptible sans doute de modalités distinctes, mais qui ne remettent pas en cause son caractère en somme "aparadigmatique". Ce qui est remarquable aux yeux de Benveniste, ce n'est pas une continuité quasiment organique, «*hiérarchique*» selon Hjelmslev, mais bien une solution de continuité, un paradoxe libérateur : *La phrase, création indéfinie, variété sans limite, est la vie même du langage en action. Nous en concluons qu'avec la phrase on quitte le domaine de la langue comme système de signes, et l'on entre dans un autre univers, celui de la langue comme instrument de communication, dont l'expression est le discours.*»³⁸

Ce partage inattendu peut cependant être entendu autrement. Certes, le récit n'est pas le discours, mais Greimas a montré que le récit et le mythe dépassaient la phrase et fonctionnaient comme des intégrants de celle-ci³⁹, dépassement qui interdit le syntagme "grammaire narrative" comme un oxymoron. La même interrogation peut être formulée à propos du roman français du 19^{ème} siècle : si Stendhal plaçait le roman sous le signe de la liberté, Balzac estimait qu'il existait en matière de roman des règles que le romancier était tenu de respecter et il confie dans *Les illusions perdues* à d'Arthez la tâche d'en faire part à L. de Rubempré, mais c'est assurément à Proust qu'on doit la formulation la plus pénétrante à propos du progrès du roman balzacien : «*Bien montrer pour Balzac (Fille aux yeux d'or, Sarrazine, La Duchesse de Langeais, etc.) les lentes préparations, le sujet qu'on ligote peu à peu, puis*

³⁶ Selon Benveniste : «*Ces relations doivent être bien distinguées. Entre les éléments de même niveau, les relations sont **distributionnelles** ; entre éléments de niveau différent, elles sont **intégratives**.*» in *Problèmes de linguistique générale*, tome 1, Paris, Gallimard, 1967, p. 124.

³⁷ «*Nous pouvons segmenter la phrase, nous ne pouvons pas l'employer à intégrer.*», *ibid.*, p. 128.

³⁸ *Ibid.*, pp. 129-130. Voir le commentaire de P. Ricœur dans *La métaphore vive*, *op. cit.*, pp. 87-100.

³⁹ A.J. Greimas, *Du sens I*, Paris, Les Editions du Seuil, 1970, pp. 157-270.

*l'étranglement foudroyant de la fin. Et aussi l'interpolation des temps (Duchesse de Langeais, Sarrazine), comme dans un terrain où les laves d'époques différentes sont mêlées.»*⁴⁰ Dans le même esprit, la *Poétique* d'Aristote, en raison de la prééminence qu'elle accorde à la péripétie et surtout à la reconnaissance, a été reçue comme une grammaire de la tragédie. Les genres discursifs, codifiés ou non, dont les genres et les sous-genres littéraires ne sont qu'une partie plutôt modeste, viendraient occuper cette vacance, cette indétermination, en formulant des impératifs d'autant plus stricts qu'ils ne correspondraient à "rien"...

2.3 Dignité de la concession

Détournant, nous semble-t-il, quelque peu une remarque de Vendryes : «[le français] *est une force qu'on peut seulement définir par le but où elle tend ; c'est une réalité en puissance qui n'aboutit pas à l'acte ; c'est un devenir qui n'arrive jamais.*»⁴¹, Merleau-Ponty dans *La Prose du monde* voit dans cette imperfectivité⁴² définitive, dans ce «*creux toujours futur*», l'antinomie inappréciable d'un langage possiblement toujours au-delà de lui-même : «*Le pouvoir du langage n'est ni dans cet avenir d'intellection vers lequel il va, ni dans ce passé mythique d'où il proviendrait : il est tout entier dans son présent en tant qu'il réussit à ordonner les prétendus mots clés de manière à leur faire dire plus qu'ils n'ont jamais dit, qu'ils se dépassent comme produits du passé et nous donnent ainsi l'illusion de dépasser toute parole et d'aller aux choses mêmes parce qu'en effet nous dépassons tout langage donné.*»⁴³ – et **pourtant** toujours en deçà de lui-même : «*Il y a donc, certes, un intérieur du langage, une intention de signifier qui anime les accidents linguistiques, et fait de la langue, à chaque moment, un système capable de se recouper et de se confirmer lui-même. Mais cette*

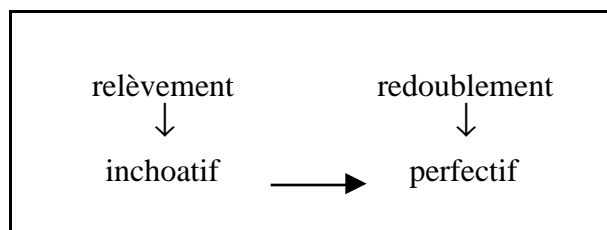
⁴⁰ M. Proust, *Contre-Sainte-Beuve*, Paris, Gallimard-La Pléiade, 1971, p. 289.

⁴¹ J. Vendryes, *Le langage*, Paris, Albin Michel, 1950, p. 285.

⁴² M. Merleau-Ponty : «(...) *pour que son vœu se réalise, il faut qu'il ne se réalise pas tout à fait, et pour que quelque chose soit dite, il faut qu'elle ne soit jamais dite absolument.*» M. Merleau-Ponty, *La prose du monde*, Tel-Gallimard, Paris, 1999, p. 58.

*intention s'assouplit à mesure qu'elle s'accomplit ; pour que son vœu se réalise, il faut qu'il ne se réalise pas tout à fait, et pour que quelque chose soit dite, il faut qu'elle ne soit jamais dite absolument.»*⁴⁴ Si nous ne nous méprenons pas, la plus haute vertu du langage a donc bien dans l'esprit de Merleau-Ponty pour principe spirituel son imperfectivité créatrice.

À partir de ces relectures hâtives et sommaires des textes fondateurs de la linguistique et de la sémiotique, il n'est aucunement question de désigner un "gagnant" disqualifiant aussitôt des "perdants". Si nous sommes bien en présence d'une complexité balançant entre la profession et la dénégation, comment la traiter "pratiquement" ? Il nous semble que la concession permet de convertir en toute connaissance de cause, c'est-à-dire discursivement, une contradiction exclusive en coexistence de fait, ou encore selon une formule inégalable : de "ménager la chèvre et le chou". En effet, si le système contrôle de part en part le procès, *tout est déjà dit*, et la nouveauté n'est plus que d'apparence : l'illusion dissipée, il apparaît qu'elle n'a fait que disposer autrement des grandeurs déjà répertoriées. Il convient dès lors d'inscrire comme ressource la possibilité pour le procès de dépasser, d'excéder le système censé le contrôler. Comment ? Le système admettant en ascendance l'algorithme élémentaire :



il faut donc que le redoublement soit recatégorisé aspectuellement parlant. Cette recatégorisation – plus justement sans doute : cette sublimation – est plausible à la condition de mobiliser simultanément la concession et la récursivité : **bien que** le redoublement ait déjà eu

⁴³ *Ibid.*, p. 58.

⁴⁴ *Ibid.*, pp. 51-52.

lieu, je réitère, selon un pléonasme⁴⁵ légitimé par le *credo* baudelairien relatif à l'inconditionnalité de la progressivité⁴⁶, le redoublement, bref je **redouble le redoublement** en lui appliquant à lui-même l'opération qu'il autorise ! Eu égard à la tension pérenne entre le fait et le droit, nous admettons que, en cette circonstance toujours critique, la concession vient rétablir le fait dans ses droits : «(...) *en parlant ou en écrivant nous ne nous référons pas à quelque chose à dire qui soit devant nous, distincte de toute parole, ce que nous avons à dire n'est que l'excès de ce que nous vivons sur ce qui a déjà été dit. (...)*»⁴⁷ De même que la narrativité excède la narration, de même nous admettons que la **concessivité**, terme résumant un style relationnel précis, excède la concession grammaticale.

La concession est précieuse parce qu'elle participe de l'alternance majeure à nos yeux :

parvenir vs survenir

En effet, pour les grammairiens, la concession est du côté du survenir : «(...) *quand une action ou un état semblent devoir entraîner une certaine conséquence, l'opposition naît de ce qu'une conséquence contraire, inattendue, se produit ; c'est ce qu'on nomme la concession ou la cause contraire :*

*Type : Bien qu'il eût une forte fièvre, il sortit.»*⁴⁸

Faut-il le dire ? l'inattendu vaut ici comme marqué et l'attendu comme non-marqué, soit maintenant :

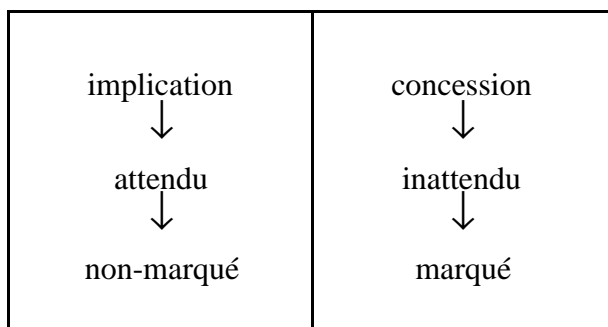
⁴⁵ Dans *Les figures du discours*, à propos du syntagme : *voir de ses yeux*, Fontanier procède à une réhabilitation du pléonasme, Paris, Flammarion, 1968, pp. 299-303.

⁴⁶ Selon Baudelaire : «*Etudier dans tous ses modes, dans les œuvres de la nature et dans les œuvres de l'homme, l'universelle et éternelle loi de la gradation, des peu à peu, du petit à petit, avec les forces progressivement croissantes, comme les intérêts en matière de finances.*

Il en est de même dans l'habileté artistique et littéraire ; il en est de même dans le trésor variable de la volonté.» in *Mon cœur mis à nu (LXVI), Œuvres complètes*, Paris, Gallimard/La Pléiade, 1954, pp. 1226-1227 (c'est l'auteur qui souligne).

⁴⁷ M. Merleau-Ponty, *La prose du monde*, op. cit., pp. 158-159.

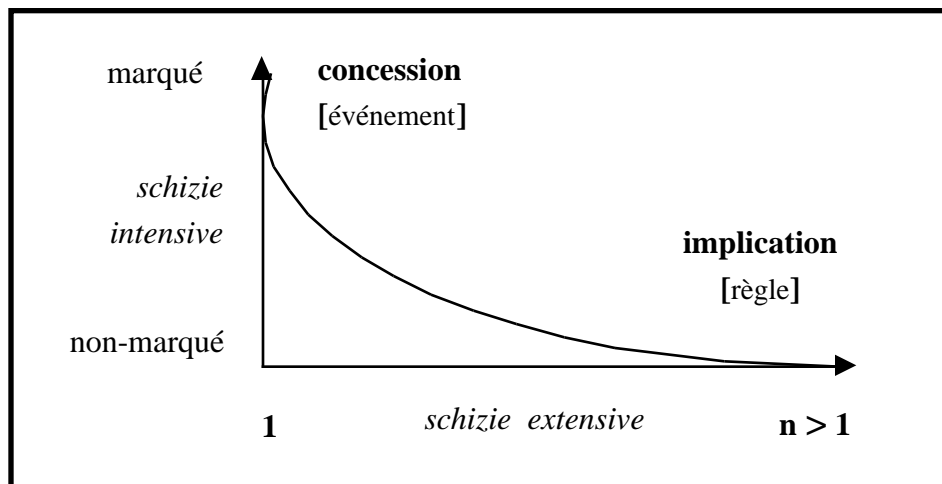
⁴⁸ R.L. Wagner & J. Pinchon, *Grammaire du français classique et moderne*, 1962, Paris, Hachette, p. 600.



Dans ces conditions, un obscur principe d'équivalence ou de compensation règle, en deçà ou au-delà de la grammaire exprimée, le partage des valences intensive et extensive :

<i>syntaxe</i> →	implication ↓	concession ↓
<i>tensivité</i> ↓	faible	forte
valence intensive →	nombreuse	au coup par coup
valence extensive →		

Ce réseau peut être projeté sous forme de diagramme :



Du point de vue systémique, la concession vient s'intercaler entre l'affirmation et la dénégation : elle admet la coexistence de fait de grandeurs que la *doxa*, forte de sa supériorité numérique, tient pour incompatibles, comme le montre ce fragment de Nietzsche : «*La croyance fondamentale des métaphysiciens, c'est la **croyance en l'antinomie des valeurs**. Même les plus prudents, ceux qui s'étaient jurés "de omnibus dubitandum", ne se sont pas avisés d'émettre un doute sur ce point, alors que le doute était le plus nécessaire. Car on peut se demander premièrement, s'il existe des antinomies, et deuxièmement, si ces appréciations populaires, ces antinomies de valeurs sur lesquelles les métaphysiciens ont imprimé leur sceau, ne sont peut-être pas de simples jugements superficiels, des perspectives provisoires, peut-être par surcroît prises sous un certain angle, de bas en haut, des "perspectives de grenouille" en quelque sorte, pour exprimer une expression familière aux peintres*⁴⁹.»

3. POUR FINIR

Parce qu'elle est simple, cette structure éclaire, nous semble-t-il, l'exercice en discours de la visée obstinée de la valeur. La concession doit impérativement demeurer singulière ; quand bien même elle serait par ailleurs hautement souhaitable, la duplication du survenir est mortifère et, en ce sens, le poncif : *l'exception confirme la règle*, doit être reçu non comme un truisme ou une boutade, mais comme un axiome précieux : la concession renvoie à l'**exception** pour autant que l'implication de son côté établit une **règle** qui la conforte. La réplication n'ébauche-t-elle pas à elle seule déjà une règle laquelle, selon une expression que nous empruntons à Merleau-Ponty réfléchissant à l'ambivalence de la relation du sujet à la langue, ne peut que «*la [détruire] en la réalisant*»⁵⁰ ? Si, dans tel univers de discours, il n'y a, comme l'écrit Cassirer dans le texte cité dans la note 30, qu'un «*seul plan d'être*», l'ex-

⁴⁹ F. Nietzsche, *Par delà bien et mal*, Paris, Gallimard, 1971, p. 22.

clusivité survenue fonde et résume la valeur ; tout se passe comme si, du point de vue discursif, le contenu du contenu s'identifiait à la rigueur de l'exclusivité qui s'exerce et à son rencontre et à son profit : « *L'idée de l'Infini, est Désir. Elle consiste, paradoxalement, à penser plus que ce qui est pensé en le conservant, ainsi, dans sa démesure, par rapport à la pensée, à entrer en relation avec l'insaisissable, tout en lui garantissant son statut d'insaisissable. (...)* »⁵¹

À partir de notre diagramme, deux modèles discursifs se mesurent l'un à l'autre : (i) un univers dominé par l'émergence, la soudaineté inconcevable de l'événement, bientôt reçu comme un miracle que le Micro-Robert décrit justement comme une “chose étonnante et admirable qui se produit contre toute attente” ; l'impact valenciel est tel qu'il appelle nécessairement la remémoration⁵² ; (ii) un univers dirigé la règle, la plupart du temps rehaussée comme loi et ne proposant au sujet que l'attente – sans joie – de l'attendu.

[mars 2004]

⁵⁰ À propos de cette relation, Merleau-Ponty écrit : «*Il veut la réaliser et la détruire en même temps, la réaliser en la **détruisant** ou la détruire en la **réalisant**.*» in *La prose du monde*, op. cit., p. 140.

⁵¹ E. Levinas, *Humanisme de l'autre homme*, Montpellier, fata morgana, 1972, p. 50.

⁵² Selon Valéry : «*Ce qui n[ou]s frappe persiste et se projette sur les choses suivantes. L'intense a donc une qualité propre – qui est de persister au-delà de la durée de sa cause.*» in *Cahiers*, tome 1, op. cit., p. 1235.

Post-scriptum

Le point final d'un texte appartient au plan de l'expression. Pour le plan du contenu, un texte demeure ouvert, mieux sans doute : indéfini. Un texte est modifiable par ajout ou retranchement, même si le premier parti prévient le second. La lecture du livre de Fr. Jullien, *Un sage est sans idée*¹, nous permet de prolonger et de fortifier notre réflexion sur la concession.

L'importance et la place qu'il convient d'accorder à la concession restent difficiles à préciser, puisque nous passons d'une situation où la concession ne joue pour ainsi dire aucun rôle à une situation où elle entre en alternance avec l'implication que la rationalité et la modernité ont promue. D'ores et déjà deux cas sont à retenir selon que la concession s'exerce dans un micro-univers singulier ou qu'elle se découvre par la comparaison de deux micro-univers distincts, ce qui est l'objet du livre de Fr. Jullien. Ses analyses apportent des indications validantes. Retrouvant dans la sagesse chinoise la tension heideggerienne entre l'"étalé" et le "caché", et après catalyse de la concession à partir de la complexité :

caché et étalé → caché bien qu'étalé

Fr. Jullien écrit : «*Or, en chinois, le mot vide (er) qui relie les deux [grandeurs] signifie à la fois "néanmoins" et "de sorte que" ; il instaure à la fois un rapport d'opposition et de conséquence. On peut lire aussi bien : "étalé et néanmoins caché" et "étalé aboutissant au caché". J'irai même jusqu'à traduire, pour pousser à bout ce second sens : "étalé au point d'être caché". Conformément à la logique processive impliquée partout en chinois, ce mot vide dit à la fois la tension et la transition : ici, la transition qui ne cesse d'opérer entre ces deux pôles opposés de l'étalé et du caché*² ;» Il y aurait dès lors deux usages possibles des structures paradigmatiques : (i) un usage **sélectif**, dissociatif, propre à "notre" pensée occidentale et qui se définirait par la prévalence du **ou** sur le **et**, et en ce sens le binarisme pur et

¹ Paris, Seuil, 1998.

² Ibid., p. 55.

dur des années soixante en serait le dernier avatar ; (ii) un usage **transitif**, associatif qui se définirait par la prévalence du *et* sur le *ou*.

Si l'on admet que la dépendance est au principe des relations possibles, une intégration de ces styles de pensée est envisageable :

	provenir ↓	advenir ↓
syntaxe →	implication	concession
sémantique →	règle	occasion

Le style adossé au provenir vise et saisit les **régularités** et formule à l'impératif la grammaire de la classe ainsi constituée, tandis que celui qui favorise l'advenir est attentif aux **singularités** survenant, aux occasions qui se présentent *ex abrupto*, et repousse et l'intégration dans une classe et la grammaire propre à cette classe.